

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/07/2024 - 31543 - 2015 B 08718 - 814 576 948 - 3MHK RESTO DU
BOUCHER DE LA ROTONDE

(1)

BILAN - ACTIF

2024/2025

2024/2025

Désignation de l'entreprise : SARL 3MHK RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 15 RUE DU MARCHE 92000 NANTERRE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 81457694800016

Neant ☐

		Exercice N clos le		N-1	
		13/11/2024		13/11/2023	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement *	AB				
Frais de développement *	CX				
Concessions, brevets et droits similaires	AF				
Fonds commercial (1)	AH				
Autres immobilisations incorporelles	AJ				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
Terrains	AN				
Constructions	AP				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	66 984	66 984		691
Autres immobilisations corporelles	AT	149 102	120 360	28 722	41 769
Immobilisations en cours	AV				
Avances et acomptes	AX				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
Autres participations	CU				
Créances rattachées à des participations	BB				
Autres titres immobilisés	BD				
Prêts	BF				
Autres immobilisations financières*	BH				
TOTAL (II)	BJ	218 086	189 364	28 722	42 460
Matières premières, approvisionnements	BL				
En cours de production de biens	BN				
En cours de production de services	BP				
Produits intermédiaires et finis	BR				
Marchandises	BT				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	65 448		65 448	55 848
Autres créances (3)	BZ	29 586		29 586	25 654
Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
Disponibilités	CF	22 503		22 503	15 247
Charges constatées d'avance (3)*	CH				
TOTAL (III)	CJ	117 536		117 536	96 748
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	335 622	189 364	146 258	139 208
Rembours : (1) Dont drop au bail					
Classe de réserve de propriété *					
Immobilisations					
Stocks					
Créances					

Designation de l'entreprise : SARL 3MHK RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE

Neant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 200)	DA	3 200	3 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Reserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(180 606)	(173 234)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(10 481)	(7 372)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(187 067)	(176 606)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	204 808	204 808
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	118 706	105 689
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 831	5 316
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	333 345	315 813
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	146 258	139 208
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	333 345	315 813
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(3) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 3386 2024

Désignation de l'entreprise :		SARL SMHE RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE				Neant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	48 000	FH		FI	48 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	48 000	FK		FL	48 000	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	48 000	48 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	44 054	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	689	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS		GA	13 738
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	58 481	60 853
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(10 481)	(12 853)
	PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
Produits financiers de participations (5)						GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES		Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(10 481)	(12 853)	

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SARL 3MHK RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			5 482
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			5 482
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			5 482
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	48 000		53 482
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	58 481		60 853
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(10 481)		(7 372)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (*) et le joindre en annexe)	Exercice N				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Designation de l'entreprise : SARL 3MHK RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE												Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	68 984	KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	142 156	KW		KX				
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 946	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	218 086	LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
		Autres participations						8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V				
TOTAL IV						1Q		1R		1S				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	218 086	OH		OJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation totale * ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	68 984	ML	68 984		
	Autres immobilisations	Inst. gales, agencés aménagements divers					IU		MM	142 156	MO	142 156		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR	
	corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique					IW		MS	6 946	MU	6 946		
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III						IY		NG	218 086	NH		NI	218 086
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations						IO		OX		OY		OZ	
	Autres titres immobilisés						11		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						12		2E		2F		2G	
	TOTAL IV						13		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		OK		OL	218 086	OM	218 086	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
MRK EUROPEAN

Désignation de l'entreprise : SARL 3MHK RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE

 Néant ☐
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF	PG	PH
TOTAL I	RK		RM	RN	RO
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	68 293	QA	691	QB
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	100 387	13 047	QE
Immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 946	QM	QN
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL II	QU	175 626	13 738	QW
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	ON	175 626	OP	13 738	OQ
					OR

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général des mouvements (NP - NQ + NR)	NW	Total général des mouvements (NS - NT - NU)		NY	Total général des mouvements (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 3MHK RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDENéant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marches à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciations	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	6I	6J	6K
		- titres de participation	6L	6M	6N
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	6O	6P	6Q
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la nonce n°2032

Désignation de l'entreprise :		SARL 3MHK RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE		Néant ☐							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE LAUTRE IMMOBILIER	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE LAUTRE CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	65 448		65 448						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	27 720		27 720					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 866		1 866						
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTALUX		VT	95 033	VU	95 033	VV				
REMOVED	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	12 000		12 000						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	118 706		118 706						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 831		9 831						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	192 808		192 808						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	333 345	VZ	333 345						
REMOVED	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	192 808					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 3MHK RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE

Néant ☐ *

Exercice N° clos le :

3 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Remunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WB	
	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	WF			Taxe sur les valeurs des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à rembourser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de loyers d'option				RA	
	(Part des loyers dispensée de réintégration, art. 219 septies D)				RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 206-BIS)				XX	
	Amendes et pénalités				WJ	
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)				XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					IT	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultat bénéficiaire réel : à l'article 209 B du CGI		LT
Requiescences d'imposition à la participation d'associés et impositions d'associés	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)			IS
			- imposées au taux de 0 %			ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			WN
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3a et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						YI
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						YJ
					TOTAL I	WR

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS	10 481
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT	
Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	
	- imposées aux taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)					WH	
	- imposées aux taux de 19 %					WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					IB	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable la déduction des produits nets de participations				2A	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						ZY	
Majoration d'amortissement *						XD	
Abattement sur le bénéfice et l'exonération	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	
			Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 senedecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Crédance déduite par le report en arrière du déficit	ZI	
Deduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
TOTAL II					XH	10 481	

II. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	
	déficit (II moins I)	XJ	10 481
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	10 481

Données N° 3MHK en Euros

MRK EUROPEAN

Désignation de l'entreprise: SARL 3MHK RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE		Néant ☐	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	185 663	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	185 663	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	10 481	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 - YJ)	YK	196 144	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise : SARL 3MHK RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(173 234)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(7 372)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	OF	(180 606)		Report à nouveau	ZG	(180 606)				
				NB : le total I doit nécessairement être égal au total II		TOTAL II		ZH	(180 606)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N											
Exercice N-1											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	38 780	38 858				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 840	1 900				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	2 434	2 001				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	44 054	42 759				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	567	546				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	122	45				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	689	591				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	14 482	9 600				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	8 155	8 177				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB						
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Aides perçues avant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice 2053-NOT pour le régime de groupe).

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
------------------------------------	---

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	68 984		
Installations générales agencements aménagements divers	142 156		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 946		
TOTAL	218 086		
TOTAL GENERAL	218 086		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			68 984	68 984
Installations générales agencements aménagements divers			142 156	142 156
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 946	6 946
TOTAL			218 086	218 086
TOTAL GENERAL			218 086	218 086

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		68 293	691		68 984
Installations générales agencements aménagements divers		100 387	13 047		113 434
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 946			6 946
TOTAL		175 626	13 738		189 364
TOTAL GENERAL		175 626	13 738		189 364
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Instal techniques matériel outillage indus.		691			
Instal générales agenc.aménag.divers		13 047			
TOTAL		13 738			
TOTAL GENERAL		13 738			

ANNEXE,

Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	65 448	65 448	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 720	27 720	
Débiteurs divers	1 866	1 866	
TOTAL	95 033	95 033	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	12 000	12 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	118 706	118 706		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 831	9 831		
Groupe et associés	192 808	192 808		
TOTAL	333 345	333 345		
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.	192 808			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	16.0000	200			200

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 063
Total	2 063

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	
- FNP MRK BILAN 2022	1 800
- FNP MRK BILAN 2022	263
Total	2 063

**SARL 3MHK
RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE
AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
15 RUE MARCHE
92000 NANTERRE
RCS NANTERRE 814 576 948**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 Juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, et le mardi 11 Juin, à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège social à Nanterre, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Madame KACHOUR Myriam préside la séance en qualité de gérante.

La Présidente constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

La Présidente déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

13 9 6 9

...blée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la
location.

Puis la Présidente rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial de la Gérante sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Questions diverses.

La Présidente donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

La Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 lesquels font apparaître un déficit de 10.481 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le déficit s'élevant à 10.481 euros.

- Au compte report à nouveau 10.481 euros

Nous vous précisons que du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, de

127 147

il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée à la Gérante au cours de l'exercice pour un montant de 0,00 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

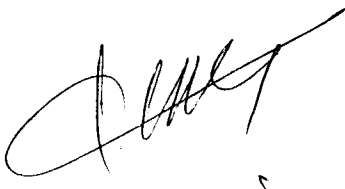
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant, par tous les associés présents.

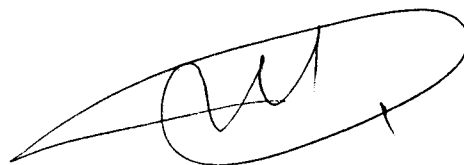
M. KACHOUR MOSTEFA



SARL SODIVHAL
Représentée par son gérant
KACHOUR MOSTEFA



MLE KACHOUR MYRIAM



**SARL 3MHK
RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE
AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
15 RUE MARCHE
92000 NANTERRE
RCS NANTERRE 814 576 948**

**FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
11 Juin 2024**

ASSOCIES Nom, prénoms, adresse	NOMBRE DE PARTS	SIGNATURES
SARL SODIVHAL 21 Rue du Marché 92000 NANTERRE	250	
M KACHOUR Mostéfa 3 Avenue Henri Martin 92000 NANTERRE	240	
Mlle KACHOUR Myriam 3 Avenue Henri Martin 92000 NANTERRE	10	
TOTAL	500	

Le Gérant certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que deux associés sont présents ou représentés, totalisant 500 parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 500 voix.

Le Gérant

MONSIEUR KACHOUR MOSTEFA
3 AVENUE HENRI MARTIN
92000 NANTERRE
TEL : 06 08 53 24 27

MONSIEUR OUASSINI DAOUADJI
8 RESIDENCES DES GLYCINES
92000 NANTERRE

Nanterre le 03 juillet 2024

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

Monsieur

Pour faire suite au prêt que je vous ai consenti en date du 22 avril 2022 pour un montant de 10.000 euros qui devait normalement être remboursé dans les deux ans conformément à nos accord et au contrat de prêt, a ce jour vous n'avez procéder à aucun versement.

Aussi, afin de régulariser la situation, je vous propose un échéancier en dix versements soit 1000 euros par mois et ce à compter du premier aout 2024.

Je reste à votre disposition soit au téléphone soit pour un rendez-vous afin de définir un meilleur accord.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées

M KACHOUR


**SARL 3MHK
RESTO DU BOUCHER DE LA ROTONDE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE
AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
15 RUE MARCHE
92000 NANTERRE
RCS NANTERRE 814 576 948**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 11 Juin 2024
RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 décembre 2023**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions du Livre deuxième du Code de commerce et des statuts de notre Société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Afin d'optimiser la rentabilité de notre société, nous pensons augmenter notre chiffre d'affaires et réduire nos charges d'exploitation.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de notre exercice clos le 31 décembre 2023 :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 48.000 euros contre 48.000 euros au titre de l'exercice précédent;
- le total des produits d'exploitation s'est élevé à 48.000 euros contre 48.000 euros au titre de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 58.481 euros contre 60.853 euros au titre de l'exercice précédent;

Le résultat d'exploitation de l'exercice est déficitaire de 10.481 euros contre un résultat est déficitaire de 12.853 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le montant des charges sociales s'élève à 0 euros contre 0 euros au titre de l'exercice précédent ;

L'effectif salarié moyen s'élève à 0 contre 0 au titre de l'exercice précédent ;

Le total des charges financières s'élève à 0 euros contre 0 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le total des produits financiers s'élève à 0 euro contre 0 euros au titre de l'exercice précédent ;

Compte tenu de ce qui précède le résultat financier de l'exercice est de 0 euros contre un résultat 0 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le total des charges exceptionnelles s'élève à 0 euros au titre de l'exercice contre 0 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits exceptionnels s'élève à 0 euros au titre de l'exercice contre 0 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 0 euros contre 0 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments le résultat de l'exercice se solde par un déficit de 10.481 euros contre un résultat déficitaire de 7.372 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 Décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élève à 146.258 euros contre 139.208 euros au titre de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

1) Bilan :

Les principaux postes du bilan figurent en annexe.

2) Compte de résultat :

Le compte de résultat de l'exercice est reproduit en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le déficit de de l'exercice s'élevant à 10.481 euros de la manière suivante :

- Au compte report à nouveau	10.481 euros
-------------------------------------	---------------------

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

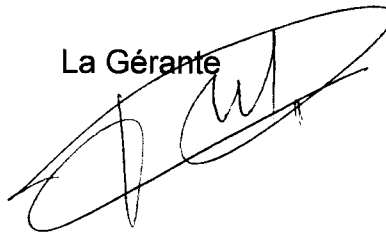
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Gérante

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a final flourish.